Krankenpflege
Soins infirmiers
Cure infermieristiche

SBK ASI

www.sbk-asi.ch

Aide-mémoire à l'intention des auteur·es d'articles – Version 2026

1. Généralités

Soins infirmiers est la revue spécialisée destinée aux infirmier·ères diplômé·es, membres de l'Association suisse des infirmières et infirmiers ainsi qu'à d'autres personnes intéressées. L'éditrice de *Soins infirmiers* est l'Association suisse des infirmières et infirmiers – ASI. La revue imprimée paraît 6 fois par an en trois éditions identiques en allemand, français et italien. Le tirage papier total est d'environ 27'000 exemplaires.

Une édition PDF est mise à la disposition des membres et des abonnés sur l'extranet sur www.sbk-asi.ch. En plus de l'édition imprimée, des articles sélectionnés sont publiés exclusivement en ligne sur https://sbk-asi.ch/fr/magazineenligne.

Sont publiés dans *Soins infirmiers* des articles concernant la pratique professionnelle, le savoir infirmier, la recherche, la politique professionnelle et de santé, ainsi que des contributions d'ordre plus général susceptibles d'intéresser les professionnel·les. La rédaction a pour but de rendre compte de la diversité de la profession infirmière, de ses multiples orientations ainsi que des différentes fonctions occupées par le personnel infirmier et les spécificités régionales de la Suisse.

2. Comment proposer un article

Vous pouvez en tout temps nous proposer un article susceptible d'intéresser nos lecteur·trices. La rédaction décide du choix des articles, de la date et du type de publication (papier/en ligne). Les articles à caractère clairement publicitaire ne sont pas acceptés dans la partie rédactionnelle.

Avant de proposer une contribution, les auteur·es sont prié·es de **prendre contact avec la rédaction pour déterminer le thème, le contenu et les délais à l'adresse suivante: Florence Michel - florence.michel@alliance-care.ch**. Un bref résumé de l'article proposé permettra à la rédaction de se déterminer rapidement.

Longueur des textes

La longueur optimale d'un article est convenue entre les auteur·es et la rédaction**. Les indications suivantes doivent être respectées** (espaces et nombre de caractères inclus, indépendamment du fait que l'article paraisse dans la version imprimée ou en ligne):

7'500 caractères (correspondent à 2 pages de la revue imprimée)
10'500 caractères (correspondent à 3 pages de la revue imprimée)

La longueur maximale possible est de **14'000 caractères** (ce qui correspond à 4 pages de la revue imprimée – mais **ceci est réservé à l'article principal d'une édition**).

Une fois la longueur confirmée par la rédaction, celle-ci **doit impérativement être respectée**, faute de quoi l'article sera renvoyé aux auteurs·es pour révision, ce qui repoussera sa date de publication.

Le titre, l'introduction et les intertitres sont choisis par la rédaction. Les propositions/souhaits des auteur·es sont respectés dans la mesure du possible.

Les articles proposés doivent avoir été approuvés au préalable par le service de la communication de votre institution ou organisation. Les auteur·es doivent impérativement clarifier ce point avant de soumettre leurs articles.

Langage et style

Généralités

Lorsque vous écrivez, pensez toujours à vos lecteur·trices: *Soins infirmiers* s'adresse à l'ensemble des professionnel·les du domaine infirmier, qui travaillent dans des secteurs très divers et disposent généralement de peu de temps. Il est important que les articles soient rédigés dans un langage clair et accessible. Evitez les phrases à tiroirs et les tournures complexes. Un texte n'est pas plus convaincant parce qu'il est compliqué. Des exemples permettant d'établir un rapport avec la pratique sont bienvenus.

Titres professionnels

Utilisez les titres professionnels adéquats (infirmière, APN, ASSC, ASE…) et évitez si possible des désignations trop générales telles que «soignant·es» – à moins qu'il ne s'agisse de l'ensemble des personnes actives dans les soins.

Langage inclusif

Dans *Soins infirmiers* nous utilisons le point médian (·) de la manière suivante:
infirmier·ère, infirmier·ères, lecteur·trice, étudiant·e; chercheur·euse. Toutefois, on veillera à féminiser les désignations de personnes chaque fois que c'est possible (doyenne, auteure, professeure…).

Mots étrangers

S'il existe un terme correspondant en français, mieux vaut l'utiliser. Si ce n'est pas possible, on peut toujours clarifier la terminologie dans un encadré.

Abréviations

Ecrivez une fois la désignation en toutes lettres, puis utilisez les lettres d'abréviation pour le reste du texte (Exemple: Office fédéral de la santé publique – OFSP).

Caractère scientifique

Soins infirmiers est une revue professionnelle, et non une revue scientifique. Les articles basés sur des travaux de Bachelor ou de Master, ou encore sur des projets de recherche sont les bienvenus. La rédaction a à cœur de publier des articles pouvant être utilisés dans la pratique, écrits dans un langage clair et accessible. Il n'est pas nécessaire de respecter les normes de citations en vigueur pour les publications scientifiques, qui alourdissent la lecture. En revanche il est important de citer ses sources.

Longues énumérations

S'il n'est pas possible de les éviter, mieux vaut les réunir dans un encadré.

Eléments graphiques

- **Photos:** Chaque article est illustré par au moins une photo ou une illustration. Si vous êtes en possession de photos de bonne qualité susceptibles d'accompagner votre article, ils sont les bienvenus (voir ci-dessous).
- **Encadrés:** Ils servent à mettre en évidence un aspect particulièrement intéressant, à donner un exemple pratique, à présenter une organisation, à définir des termes spécifiques ou encore à diffuser une information.
- **Graphiques et tableaux:** Ils peuvent être des éléments pertinents et utiles pour mieux comprendre certaines informations. Il importe toutefois de veiller à ce qu'ils ne soient pas trop complexes ou trop conséquents. Parlez-en d'abord avec la rédaction. Et n'oubliez pas que les éléments graphiques prennent de la place en cas d'impression, et que le texte doit alors être réduit.

Références bibliographiques
Une bibliographie brève (max. 5 titres) peut être publiée dans l'édition imprimée. Des références plus complètes peuvent être demandées à la rédaction et/ou à l'auteur·e.

Indications concernant les auteur·es
Les noms des auteur·es figurent dans un encadré en fin d'article. Leur fonction et leur adresse de contact (e-mail) y sont mentionnés sous la forme la plus brève possible.

Honoraires
Une publication dans *Soins infirmiers* ne donne pas droit à des honoraires.

La rédaction a le dernier mot
La rédaction décide de la forme définitive ainsi que du format de parution des articles, des coupures, du titre et du choix des illustrations. Des modifications stylistiques mineures sont faites sans consulter l'auteur·e; en cas de changements plus importants une solution est recherchée ensemble.

Droits concernant une deuxième publication
Après la publication dans *Soins infirmiers*, les auteur·es peuvent mettre la version publiée de leur article librement et gratuitement à disposition en ligne sous forme de PDF. Cela peut se faire sur n'importe quel site web et/ou sur un repositorium. La publication originale dans *Soins infirmiers* doit être mentionnée avec les données bibliographiques complètes (titre de l'article, nom de la revue, numéro, pages). En contrepartie, *Soins infirmiers* met à disposition des contributeurs une copie de leur article pour une deuxième publication peu après la publication.

Pour les articles d'auteurs appartenant à une haute école suisse au moment de la publication, *Soins infirmiers* garantit à la haute école concernée le droit non exclusif de déposer une copie de l'article dans son archive institutionnelle Open Access conformément à la présente politique. Pour réaliser cette copie, les hautes écoles peuvent utiliser les magazines sur le site web de l'éditeur (en cas d'abonnement existant). Cette politique concerne les articles publiés après le 1er janvier 2020.

Votre rédaction

Résolution des photos

Les photos publiées dans *Soins infirmiers* doivent avoir une résolution de 300 DPI.
Le tableau ci-dessous montre la mesure de pixels correspondant à la taille de l'image imprimée.

Format de l'image en pixels	Nombre de pixels en millions	Format de l'image en cm avec 300 dpi	Tirage optimal au format	Qualité bonne jusqu'à
640 x 480	0,35	5,42 x 4,06	–	–
1024 x 768	0,85	8,67 x 6,50	–	9 x 13
1280 x 960	1,31	10,84 x 8,13	9 x 13	10 x 15
1296 x 976	1,26	10,97 x 8,26	9 x 13	10 x 15
1536 x 1024	1,68	13,00 x 8, 67	9 x 13	10 x 15
1600 x 1200	2,10	13,55 x 10,16	10 x 15	13 x 18
1800 x 1200	2,30	15,24 x 10,16	10 x 15	13 x 18
2048 x 1536	3,34	17,34 x 13,00	13 x 18	20 x 30
2240 x 1680	4,76	18,96 x 14,22	13 x 18	20 x 30
2272 x 1704	4,10	19,24 x 14,43	13 x 18	20 x 30
2304 x 1728	4,10	19,51 x 14,63	13 x 18	20 x 30
2544 x 1696	5,00	21,54 x 14,35	13 x 18	20 x 30
2560 x 1920	5,10	21,67 x 16,26	13 x 18	20 x 30
2608 x 1952	5,10	22,08 x 16,53	13 x 18	20 x 30
2832 x 2128	6,00	24,00 x 18,02	13 x 18	20 x 30
2889 x 2160	6,24	24,46 x 18,29	13 x 18	20 x 30
3060 x 2036	6,23	25,9 x 17,24	13 x 18	20 x 30
3264 x 2448	7,99	27,64 x 20,73	20 x 30	30 x 45

Source: Focus.de